Pierre Sauvanet

Le rythme de Bachelard est-il sonore?

« Toute âme est un nœud rythmique »¹. (S. Mallarmé)

Par ce titre, et par rapport à la thématique de ce numéro, je souhaite interroger directement le statut du terme de *rythme* dans la philosophie bachelardienne, et notamment dans *La Dialectique de la Durée*. La nouvelle édition de cet ouvrage (aux Presses Universitaires de France, en mars 2022), aussi remarquable soit-elle (le texte de présentation d'Élie During est un modèle de clarté, de précision et d'érudition), laisse évidemment en suspens de nombreuses questions non résolues, et invite de ce fait le lecteur à de nouvelles pistes de réflexion. Parmi celles-ci, l'existence des deux plans sur lesquels s'articule l'intuition de l'instant apparaît comme particulièrement importante et délicate à interpréter : comme on le sait, Bachelard distingue le plan de la vie vécue et le plan du psychisme, le second permettant de « reprendre » le premier, dans tous les sens du terme (couture, répétition et maîtrise), pour lui donner à la fois une cohérence et une identité.

L'intérêt est ici dans la façon dont Bachelard use du terme de *rythme* pour définir cette sorte de « reprise » : le rythme de l'existence, ce n'est pas la vie réelle faite d'une succession d'instants (car en elle-même la vie n'est pas rythmique), c'est la vie psychiquement vécue, telle qu'elle est reprise après-coup sous la forme d'un rythme mental qui totalise et organise au présent les instants passés. La question se pose alors de savoir quel est le statut exact de ce rythme mental : est-ce une métaphore sonore (simple répétition, comme le marteau ou le coucou)² ? Est-ce

Bachelard Studies / Études Bachelardiennes / Studi Bachelardiani, nn. 2, 2023 • Mimesis Edizioni, Milano-Udine Web: mimesisjournals.com/ojs/index.php/bachelardstudies • ISSN (online): 2724-5470 • ISBN: 9791222308081 • DOI: 10.7413/2724-5470089 © 2023 – MIM EDIZIONI SRL. This is an open access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License (CC-BY-4.0).

¹ Mallarmé, S., *La Musique et les Lettres*, in Œuvres complètes, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1945, p. 644.

² On pense bien sûr ici aux souvenirs d'enfance du philosophe, tels qu'il les raconte luimême : « Combien j'aimais, du plus loin du vallon, entendre le marteau du maréchal [ferrant]! Dans l'été commençant, ce son-là me semblait un son pur, un des sons purs de la solitude. Et, comprenne qui pourra, c'est au chant du coucou que me faisait penser l'enclume. L'un et l'autre étaient une voyelle des champs, une voyelle toujours la même, toujours reconnaissable. Aussi, en entendant l'enclume sonnante, le plus rare des passés, le passé de la solitude, revient dans

une métaphore plus poétique ou musicale (de l'ordre d'une composition, mais alors sur quel modèle)? Est-ce une notion tirée de la physique ondulatoire, qui use également des termes de rythme, de phase ou de période ? Ou bien (sans que cela ne soit exclusif), est-ce un concept de rythme purement mental, silencieux, intériorisé, non réellement sonore ni musical, quelque chose comme une forme idéelle et idéale ? – le paradoxe étant alors d'employer un terme très « physique » et corporel pour une construction très « mentale » et spirituelle.

Voyons tout d'abord comment cette question se structure progressivement dans La Dialectique de la Durée. Littéralement, c'est un problème qui « prend forme » tout au long de l'ouvrage : après un premier chapitre d'ouverture, le début du deuxième chapitre plante le décor théorique, autour de l'opposition entre temps vécu et temps pensé (temps du monde et temps du moi ne sont pas naturellement synchrones); puis la fin du quatrième chapitre met en place le rôle de la causalité intellectuelle dans la construction de la durée (qui « n'est pas une donnée mais une œuvre ») ; d'où les pages décisives sur le temps vertical, des chapitres VI (« Les superpositions temporelles ») et VII (« Les métaphores de la durée »). La dernière étape, en ce sens, est bien celle d'un idéalisme, ou plus exactement d'un spiritualisme, voire d'un intellectualisme quasi mystique (comme le montre le passage sur les cogito superposés). « C'est cette cohérence rationnelle et esthétique des rythmes supérieurs de la pensée qui forme la clef de voûte de l'être »3. Dans cette dimension du temps vertical, bien nommé par Élie During « un temps de l'esprit "perpendiculaire" à la durée du monde »4, finalement, où est le rythme réel ? Il semble bien qu'on l'ait perdu en chemin, s'il est vrai qu'un rythme purement spirituel, purement intérieur, n'en est peut-être plus tout à fait un. C'est alors une sorte de rythmique pure, ni tactile ni sonore, qui renvoie in fine à un « système d'instants ». La rythmanalyse est paradoxalement à ce prix : s'éloigner du rythme terrestre pour atteindre le rythme céleste – ou peu s'en faut.

En simplifiant sans caricaturer, la question devient : le rythme bachelardien prend-il sa source dans l'art ou la science ? Ou même, pourquoi pas, dans la philosophie elle-même ? À l'appui de la première hypothèse, c'est tout le chapitre VII de La Dialectique de la Durée (précisément, « Les métaphores de la durée », et notamment les références multiples à Maurice Emmanuel en musique et à Pius Servien en poésie); à l'appui de la seconde, n'oublions pas que « rationalisme ondulatoire », « science des rythmes » et « rythmologie » sont des synonymes dans Le rationalisme applique²: à l'appui de la troisième enfin, on sait que tout « le principe

l'âme d'un rêveur... » (Bachelard, G., La terre et les rêveries de la volonté, ch. VI, « Le lvrisme dynamique du forgeron », Paris, José Corti, p. 139).

³ Bachelard, G., *L'intuition de l'instant*, Paris, Stock, 1931, éd. 1992, p. 74.

⁴ During, É., présentation de G. Bachelard, *La Dialectique de la Durée*, Paris, PUF, 2022, p.

<sup>29.
&</sup>lt;sup>5</sup> Cf. Bachelard, G., *Le rationalisme appliqué*, Paris, PUF, 2004, p. 187. Sur ce point, voir notamment le début de l'article de Lamy, J., « Rythme, vie et pensée chez Bachelard. La

du rythme est *dialectique*». Certes, on pourra toujours répondre : un peu des trois, mais à condition de bien voir que cela engage des statuts différents (du plus métaphorique au moins métaphorique). En réalité, les choses sont peut-être encore plus simples que cela, car il semble bien que la notion de rythme puisse se réduire à une « rythmique généralisée » : « Un caractère est rythmique s'il se restitue. Il dure alors à travers une dialectique essentielle »⁷. Comprenons tout de même que la restitution de cette forme ne peut se faire à l'identique : elle se restitue, tout en s'auto-différenciant « dialectiquement ». Même si nous sommes ici loin de Deleuze, du moins en apparence, il est clair que la répétition inclut la différence. En tout cas, on voit ici à quel point nous sommes loin de Bergson.

Si l'on voulait résumer l'opposition de Bergson et Bachelard, et plus précisément le passage d'une conception bergsonienne à une conception bachelardienne du temps, on dirait simplement ceci : la métaphore passe de la durée au rythme. Pour bien comprendre cela, il suffit de relire très exactement, en les mettant bout à bout, la première et la dernière phrase du chapitre VII de *La Dialectique de la Durée* (intitulé « Les métaphores de la durée ») :

Si le lecteur nous a suivi dans notre thèse qui veut que les liaisons des instants vraiment actifs soient toujours effectuées sur un plan qui diffère du plan où s'exécute l'action, il ne sera pas éloigné de conclure avec nous que la durée est, strictement parlant, une *métaphore*.

Le rythme – et non pas la mélodie trop complexe – peut fournir les véritables métaphores d'une philosophie dialectique de la durée⁸.

Dans la première phrase, Bachelard semble donner un sens péjoratif, ou du moins une connotation péjorative, au terme de métaphore (qu'il indique d'ailleurs en italiques), comme si la durée bergsonienne n'était pas capable, précisément *en tant que métaphore*, de rendre compte de la complexité des réalités temporelles. Et pourtant, dans la dernière phrase, Bachelard semble se rendre à l'évidence d'un nécessaire usage d'une certaine métaphore, faute d'un concept suffisamment pertinent : il ne critique plus la métaphore en tant que telle, mais le choix de telle ou telle métaphore, en l'occurrence de la mélodie pour la durée, qu'il remplace dès lors par celle de « rythme ». Mais si l'on relit bien cette phrase, l'expression « véritable métaphore » peut finir par sonner comme un étrange oxymore : au sens strict, aucune métaphore n'est « véritable », puisqu'elle est toujours médiate, comme au second ou au troisième degré. Faute de concept adéquat, aucun terme comme celui de « rythme » ne permet d'être au plus près de ce que veut dire Bachelard.

rythmanalyse entre psychanalyse et chronobiologie », in Wunenburger, J.-J. et Lamy, J., (eds.), *Rythmanalyse(s). Théories et pratiques du rythme. Ontologie, définitions, variations*, Lyon, Jacques André éditeur, 2018, p. 207-240.

⁶Bachelard, G., « La continuité et la multiplicité temporelles », *Bulletin de la société française de philosophie*, vol. 37, n° 2, 1937, p. 55.

⁷ Bachelard, G., *La Dialectique de la Durée*, *op. cit.*, p. 180.

⁸ Ibidem, respectivement p. 163 et 180.

Il y a en réalité une sorte de mise en abyme dans cette recherche de la métaphore exacte. Car finalement, si Bachelard se rend à la nécessité de la métaphore, c'est sans doute qu'elle correspond en tant que telle à un changement de plan lui-même analogue à celui opéré par le rythme, dans le passage entre temps vécu et temps pensé. Sans convoquer ici tout l'historique de la métaphore philosophique (d'Aristote à Derrida, puis de Derrida à Ricœur), il suffira de rappeler avec Élie During que « le procédé de la métaphore (du grec metaphora, littéralement "transport") implique un transfert de sens par substitution analogique d'un plan à l'autre du discours. L'impression de continuité que peut donner un phénomène temporel résulte d'un transfert du même ordre : comme l'a expliqué plus haut Bachelard, cette continuité n'est jamais directement observée, mais plutôt présupposée sur un autre plan que celui sur lequel porte l'examen »°. On ne saurait mieux dire que le procédé de la métaphore à la fois redouble et prolonge le processus du temps vertical. « Rythme » est donc le nom donné à ce geste philosophique. C'est ce qu'il nous faut éclairer – ou mieux entendre – maintenant.

*

Dans un premier temps, le lecteur attentif est pour le moins surpris lorsqu'il relit ceci dans L'intuition de l'instant : « M. Bergson fait, de son point de vue, une métaphore, quand il évoque un rythme et quand il écrit : "Il n'y a pas un rythme unique de la durée ; on peut imaginer bien des rythmes différents [...]". Nous disons exactement la même chose, mais nous le disons dans un langage direct, en traduisant, croyons-nous, directement la réalité »10. Faut-il donc croire le philosophe lorsqu'il nous dit que son rythme est bien réel ? Oui et non. Oui, dans la mesure où il s'ancre manifestement dans la réalité, et qu'il serait difficile de mettre en doute cette première version. Non, dans la mesure où on peut admettre que la pensée de Bachelard évolue, et qu'il tend progressivement, d'un ouvrage à l'autre, vers cette idée paradoxale de « véritable métaphore ». En tout cas, là où Bergson semblait parfois user du mot rythme comme d'un autre mot, le plus souvent dans l'expression « rythme de durée », Bachelard emploie le mot rythme – et pas un autre - pour exprimer volontairement une nouvelle pensée du temps, cette fameuse « intuition de l'instant », et des instants, multipliés et reliés entre eux, par le rythme précisément. Chez Bergson, le rythme sert essentiellement à montrer que la durée est la seule réalité du temps, dans son hétérogénéité même (les différences de vitesse, au sens de tempo), tandis que chez Bachelard le même mot sert à montrer la seule réalité de l'instant, et l'irréalité de la durée. Tel est le sens de la boutade bachelardienne: « Si vous prenez une loupe pour regarder le fil du temps, vous vous apercevrez que le temps n'a pas de fil »¹¹. Car le fil du temps, c'est celui que chacun construit par le rythme.

⁹ During, É.., *op. cit.*, note 16 p. 226.

¹⁰ Bachelard, G., L'intuition de l'instant, op. cit., p. 73.

¹¹ Bachelard, G., « Sur la continuité et la multiplicité temporelles », *Bulletin de la Société française de philosophie*, n° 2, 1937, p. 59.

Le débat se résume ainsi en une image : pour Bergson (vu par Bachelard qui le spatialise pour les besoins de la cause), le temps est comme une droite noire (réelle) avec un point blanc (fictif) ; pour Bachelard (vu à travers Roupnel), le temps est comme une droite blanche (en puissance) avec un ou plusieurs points noirs (en acte)12. Plus conceptuellement, pour Bergson, l'instant n'est qu'une discontinuité artificielle dans la continuité de la durée ; pour Bachelard, la durée n'est qu'une continuité artificielle dans la discontinuité des instants. La durée bergsonienne, tout en étant hétérogène, est fondamentalement indivisible et continue ; la durée bachelardienne, tout en étant « dialectique », est fondamentalement divisible et discontinue. On connaît cette phrase révélatrice de Bachelard rendant hommage à Bergson : « Du bergsonisme, nous acceptons presque tout, sauf la continuité »¹³. Ces deux positions respectives entraînent leurs propres questions : chez Bergson, comment rendre compte malgré tout de l'apparence d'une discontinuité du temps au sein même de la continuité de la durée ? Chez Bachelard, comment rendre compte malgré tout de l'apparence d'une continuité du temps au sein même de la discontinuité des instants?

Là est toute la différence entre temps vécu et temps pensé – on pourrait dire également : temps horizontal et temps vertical. Il faut d'abord postuler une discontinuité première de l'être : un temps éclaté de nos actes (dans lequel les relations de cause à effet ne sont pas toujours efficientes), un temps fragmenté de notre conscience (ainsi dans l'alternance veille/sommeil, qui est un rythme au sens de périodicité), une multiplicité de notre individualité, une singularité faite de différences (il y a l'homme du poème, et il y a l'homme du théorème). Comme celle de la substance chimique, l'unité du sujet éthique n'est pas substantielle ; elle est toujours menacée par la discontinuité temporelle. L'individualité n'est pas donnée avec l'individu; elle se construit à travers lui. Entre moi et moi, il y a toujours écart, écartèlement dans le temps. Car notre expérience temporelle est d'abord celle du discontinu plutôt que du continu, des rythmes hétérogènes des événements et des intervalles, des pleins et des vides, au plus près de la vie réellement vécue. « Qu'on se rende donc compte que l'expérience immédiate du temps, ce n'est pas l'expérience si fugace, si difficile, si savante, de la durée, mais bien l'expérience nonchalante de l'instant. [...] On se souvient d'avoir été, on ne se souvient pas d'avoir duré »¹⁴. Le problème qui se pose à Bachelard est alors le suivant : qu'en est-il au juste de l'unité profonde de l'individu si le cours de son existence est aussi éclaté que le laisse croire la thèse de l'instant?

C'est là qu'intervient le rythme ; il est en quelque sorte le garant de l'unité et de l'unicité de la personnalité. Un instant ne fait pas un rythme : le rythme est ce qui articule la discontinuité lacunaire des instants. C'est ainsi qu'« un individu pris

¹² Cf., Bachelard, G., L'intuition de l'instant, op. cit., p. 25.

¹³ Bachelard, G., La Dialectique de la Durée, op. cit., p. 7. Sur ce point, voir notamment le début de l'article de Richir, M., « Discontinuités et rythmes des durées : abstraction et concrétion de la conscience du temps », in Sauvanet, P., et Wunenburger, J.-J., (eds.), Rythmes et philosophie, Paris, Kimé, 1996, p. 93-110.

¹⁴ *Ibidem*, p. 34.

dans la somme de ses qualités et de son devenir correspond à une harmonie de rythmes temporels. En effet, c'est par le rythme qu'on comprendra le mieux *cette continuité du discontinu* qu'il nous faut maintenant établir pour relier les sommets de l'être et dessiner son unité. Le rythme franchit le silence, de la même manière que l'être franchit le vide temporel qui sépare les instants »¹⁵. Sans intervention psychique, sans vie de l'esprit, la temporalité de l'existence ne forme pas un rythme. Le rythme ainsi conçu est toujours un phénomène de perspective, c'est-à-dire une reconstruction *a posteriori* de l'ensemble des événements de la vie déjà vécue, que l'on reconstitue progressivement afin de lui donner un sens. Le rythme est le sens que l'homme donne à son existence, par la liaison après-coup des instants en un tout révélateur de son idiosyncrasie. D'où la célèbre formule, emblématique de la rythmanalyse : « La continuité psychique n'est pas une donnée mais une œuvre »¹⁶. A contrario, un des symptômes de la maladie mentale n'est-il pas de vivre des instants brisés, de *manquer de rythme* ?

Le rythme mental, c'est une succession organisée de temps faibles et de temps forts (telle nécessité de vide dans ma vie, telle présence de souvenirs marquants), de régularités et de syncopes (telles habitudes quotidiennes, nécessaires, et tels événements imprévus, parce qu'imprévisibles) : en ce sens, la métaphore est bien sonore, et même musicale. En même temps, ce rythme mental échappe à toute réduction musicale ou musicologique : au-delà de la métaphore, il se pose lui-même comme rythme au sens essentiel d'un certain *rhuthmos* grec, ce qui « prend forme » ou ce qui donne forme, non pas la forme fixe au sens de skhêma, mais bien les « configurations particulières du mouvant »¹⁷, au sens du rhuthmos étudié par Benveniste. L'expression elle-même remonte à Démocrite et aux Présocratiques, bien avant le sens proprement musical et chorégraphique que lui donnera Platon dans les Lois. L'une des toutes premières occurrences du rhuthmos se trouve ainsi chez le poète élégiaque Archiloque, qu'on présente souvent comme le premier poète grec du VIIe siècle avant notre ère (« le premier artiste subjectif » comme l'appelle Nietzsche dans La Naissance de la tragédie), et qui propose cette sorte de balancement éthique : « Ne jamais exulter ouvertement dans la victoire, ne jamais s'abandonner chez soi aux lamentations de la défaite; mais prendre le plaisir où il se trouve, ne pas s'en faire avec excès pour le malheur et saisir le rythme qui maintient l'humanité dans ses attaches ». Puis, il reviendra au poète Théognis de Mégare de désigner par rythme un trait distinctif d'un individu, au même titre que le caractère : « Ne loue jamais un homme avant d'être bien éclairé sur ses dispositions, son "rythme", son caractère »¹⁸. De la Grèce antique au XXe siècle, nous ne sommes pas si loin ici des préoccupations bachelardiennes.

¹⁶ Bachelard, G., La Dialectique de la Durée, op. cit., p. 4.

¹⁵ *Ibidem*, p. 68 (je souligne).

¹⁷ Benveniste, É., « La notion de "rythme" dans son expression linguistique », *Problèmes de linguisitique générale*, t. I, Paris, Gallimard, 1966, p. 327-335.

¹⁸ Pour ces deux citations, nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage *Le rythme grec, d'Héraclite à Aristote*, Paris, PUF, 1999, p. 12-14.

*

En résumé, et pour rester dans les limites d'un article qui appelle sa réponse, il est raisonnable d'avancer que le rythme de Bachelard, s'il est d'abord sonore – difficile d'imaginer qu'un si subtil amateur de poésie soit insensible aux rythmes concrets, ou qu'un si exact connaisseur de la physique soit ignorant des logiques ondulatoires –, perd petit à petit de sa matérialité au fur et à mesure qu'il s'élève le long des nécessités du « temps vertical » et des « superpositions temporelles ». *Mutatis mutandis*, il en irait ici du rythme comme de toute notion philosophique passant du concret à l'abstrait (au sens fort de l'étymologie : ce qui est *ab-strait*, c'est littéralement ce qui est *tiré du concret*). Certes, comme le dit Bachelard lui-même, « ce temps spirituel n'est pas, croyons-nous, une simple abstraction du temps vital. Le temps de la pensée a, en effet, à l'égard du temps de la vie une telle supériorité qu'il peut commander l'action vitale et le repos vital »¹⁹. Mais, même dans cette situation, s'il « résonne » dans l'âme tout entière, il ne « sonne » plus de manière physique et matérielle. La vibration de ce rythme est dès lors tout intérieure. Il faut imaginer le paradoxe d'un rythme silencieux.

Pierre Sauvanet
Université Bordeaux Montaigne
pierre.sauvanet@u-bordeaux-montaigne.fr

¹⁹ Bachelard, G., La Dialectique de la Durée, op. cit., p. 141.